# focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

PRIX 500 F CFA

N°134 | du 20 Mai au 03 Juin 2015

flooz transfert international

Transférez de l'argent à l'international !

Réception et Envoi vers le **Bénin**, la **Côte d'Ivoire** et le **Niger**

moov no limit

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

# JEAN-PIERRE FABRE, L'ILLUSIONNISTE!


*PP.4-5*



## POLITIQUE *PP.2,6*

**BRIGITTE ADJAMAGBO-JOHNSON:**
**INSTRUMENTALISÉE PAR JEAN-PIERRE FABRE DANS UNE ESCALADE DEMAGO-POPULISTE POUR ÉCLIPSER ISABELLE AMEGANVI**

## INVITÉ SPÉCIAL *P.7*

**GEORGES AÏDAM, VICE-PRÉSIDENT UNIR**

## DOSSIER *P.10*

**«ALO» OU LA BROSSE À DENT D'ORIGINE VÉGÉTALE :**
**UN BÂTONNET MIRACLE!**

## SPORT *P. 14*

**VIEILLES GLOIRES DU SPORT TOGOLAIS / AUGUSTE SAGBO:**
**TOUT SIMPLEMENT UN MONUMENT !**

LOI N° 2012 – 001
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST MAINTENANT DISPONIBLE

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

# Editorial

Infos N°134 | du 20 Mai au 03 Juin 2015

*Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE*

## ALLER VITE !

Presque un mois déjà que les Togolais ont choisi de renouveler leur confiance au président sortant, Faure GNASSINGBE pour les cinq (5) prochaines années, au cours d'un scrutin jugé libre et transparent par la quasi-totalité des observateurs, nationaux comme internationaux. Depuis, la Cour Constitutionnelle qui a proclamé les résultats définitifs a reçu le serment du président élu au cours d'une cérémonie sobre, en attendant l'investiture officielle en présence sans doute de plusieurs dirigeants et personnalités venus de pays amis.

Et justement, le temps semble avoir suspendu son vol à cet évènement, attendu comme le point de départ du nouveau quinquennat. Aux termes de l'article 63 in fine de la Constitution, le Président de la République entre en fonction dans les quinze (15) jours qui suivent la proclamation des résultats de l'élection présidentielle. Le suivant indique que pour ce faire, il prête serment devant la Cour Constitutionnelle réunie en audience solennelle. C'est dire donc qu'au Togo, la prestation de serment permet au président élu ou réélu, de rentrer dans la plénitude de sa fonction et de ses prérogatives. En clair, Faure GNASSINGBE assume valablement depuis le 04 mai dernier, les charges de Président de la République. Dès lors, le retard pris dans la formation d'une nouvelle équipe pour repartir « à la tâche » est préjudiciable au déroulé des actions à venir, dont l'urgence n'est plus à démontrer, au vu des priorités, des attentes voire des impatiences.

Certes, l'investiture est une tradition et une pratique solennelles sous tous les cieux et dans presque tous les Etats, même si elle n'est pas expressément prévue par les textes, comme c'est le cas chez nous. Elle désigne non seulement la passation de pouvoir entre le président élu et le président sortant, mais aussi l'ensemble des dispositifs traditionnels, civils et militaires, qu'elle induit. Plus qu'une obligation constitutionnelle, c'est une tradition protocolaire à laquelle satisfait le Chef d'Etat élu. Aussi, son organisation à venir ne devrait pas être source de ralentissement de l'action gouvernementale. En effet, à ce jour le Premier Ministre n'a toujours pas présenté sa démission comme il est de coutume au lendemain d'une élection présidentielle. Les ministres, quoique officiellement toujours en fonction, expédient en réalité les affaires courantes, n'ayant pas encore une visibilité sur leur avenir. De fait, c'est toute la dynamique qui devrait accompagner la période post élection avec des conséquences sur l'activité socio économique, qui a déjà tourné au ralenti pendant plusieurs mois, en attendant les élections.

Il importe donc que la mécanique se remette très rapidement en place pour aller vite ; les défis auxquels le pays est confronté et les engagements pris par Faure GNASSINGBE ne pouvant souffrir de pause. Au surplus, cette période d'inaction et d'absence de relance effective avec une nouvelle équipe au front, fait le lit des contestataires. Ils occupent en effet l'espace politico-médiatique et polluent le débat public avec la question électorale dont la page est pourtant tournée ; la nature ayant horreur du vide.

## BRIGITTE ADJAMAGBO-JOHNSON :

# INSTRUMENTALISÉE PAR JEAN-PIERRE FABRE DANS UNE ESCALADE DEMAGO-POPULISTE POUR ÉCLIPSER ISABELLE AMEGANVI

*Ayi d'ALMEIDA*

*Depuis qu'elle a choisi de prendre ses distances avec la coalition Arc-En-Ciel, que son parti a créée avec le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) pour s'allier à l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre FABRE au sein de CAP 2015, Brigitte Mme Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON , la secrétaire générale de la Convention Démocratique des Peuples Africains(CDPA) trouble plus d'uns. Très radicalisée, elle s'est lancée dans une escalade démago-populiste, faite de propos outranciers et d'affirmations truffées de contre-vérités, avec laquelle seul Abass Kaboua, le leader du MRC, aurait pu rivaliser. C'est dire qu'on est loin de la figure de la juriste, professeur d'université, défenseure des droits de la Femme et premier responsable de la CDPA, une des formations dont le trait de caractère par excellence est d'attirer l'intelligentsia.*

Mme ADJAMAGBO-JOHNSON s'est très vite adaptée aux méthodes et discours de ses nouveaux amis de l'ANC. Dès la création de CAP 2015 jusqu'au scrutin du 25 avril, elle fut l'une des voix les plus radicales et outrancières à l'égard de ses adversaires, et même vis-à-vis de ses anciens camarades du CAR, du NET voire du MRC, qui dénonçaient le choix politique de cette coalition. Le langage, très populiste et martelé avec beaucoup de contre-vérités, a fini par séduire les irréductibles de l'ANC qui, sceptiques au départ, l'ont par la suite adopté.

Après le scrutin, malgré le satisfecit de l'ensemble des observateurs et le caractère probant des résultats, elle a choisi de garder la ligne populiste et de suivre Jean-Pierre FABRE dans l'option contestataire. En dépit de la position de certains cadres de son parti et des conseils de plusieurs amis. Pourtant, la nuit suivant le vote, elle a reconnu devant des proches la victoire de Faure GNASSINGBE et annonçait son opposition à « toute stratégie stérile de contestation ».

« Il faut mieux nous organiser et repenser l'opposition » avait-elle alors confié. Quelques heures de doute et un entretien avec le candidat malheureux, suffiront pour que visiblement, elle change d'avis. Dès lors, c'est la course aux affirmations approximatives, sur les médias et dans les meetings.

*Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON*

### CONTRE-VERITES :

Mme Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON continue de faire croire aux militants du CAP 2015 que l'OIF, enverrait bientôt à Lomé sur leur demande, une mission d'expertise destinée à recompter les voix et à identifier les irrégularités. Ce qui, martèle –t-elle, inverserait les résultats pourtant définitivement proclamés par la Cour Constitutionnelle, et permettrait à Jean-Pierre FABRE de prendre la place de Faure GNASSINGBE qui a déjà prêté serment.

Sur la polémique ayant entouré la proclamation des résultats, elle affirme que le général Siaka SANGARE, responsable de la mission d'information envoyée par l'OIF dans le cadre du processus électoral, aurait découvert que les résultats étaient en train d'être proclamés lorsqu'il s'est rendu à 18h 30 au siège de la CENI pour une réunion du Comité d'accompagnement qu'il présidait. Il en aurait alors fait cas par téléphone à Jean-Pierre FABRE qui l'avait joint un peu plus tôt pour lui confier qu'il considérerait toute proclamation sans satisfaction de ses exigences comme « un coup de force.»

Sauf que le général malien n'a pas pu faire cette prétendue déclaration pour la simple et bonne raison qu'à l'heure indiquée (18H30), aucun résultat n'avait été proclamé. En effet, c'est bien après le journal de 20 heures qui a duré une trentaine de minutes, que monsieur Taffa TABIOU président de la CENI a commencé à donner les résultats provisoires. Au début de l'édition, il avait été interrompu par l'irruption sur le plateau de son vice-président, Francis Pédro AMUZUN, alors qu'il venait annoncer la proclamation à venir des résultats.

Par ailleurs, madame ADJAMAGBO prétend que les présidents Alassane Ouattara et John Mahama Dramani partageaient l'idée que la CENI règle les questions d'irrégularité avant la proclamation des résultats. Ce qui là aussi est complètement faux puisque les deux chefs d'Etat avaient « intimé l'ordre à la CENI de s'exécuter », soutenant au cours de leur conférence de presse conjointe qu'on devrait laisser chaque institution jouer son rôle ; notamment la Cour Constitutionnelle pour connaître du contentieux le cas échéant.

La Présidente de CAP 2015 met également en doute le communiqué de félicitation signé par la secrétaire générale de l'OIF, Mme Michaëlle JEAN et publié par les médias d'Etat. Elle allègue qu'elle n'en serait pas l'auteure. Joints par notre rédaction au téléphone, les services de la Canadienne confirment que ledit communiqué est bien authentique et accessible sur le site internet de l'organisation.

(Suite à la page 6)

drive dentsu

flooz transfert international

# Transférez de l'argent à l'international !

Réception et Envoi vers le **Bénin**, la **Côte d'Ivoire** et le **Niger**

Parce que vous voulez éviter de longues files d'attente devant les guichets de transfert d'argent et envoyer de l'argent quand vous voulez, de l'emplacement de votre choix et en toute sécurité, **Moov** lance le **transfert International** via le mobile. A partir de votre téléphone, recevez et envoyez de l'argent jusqu'à 500 000 FCFA vers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger. Tapez ***155#**, choisissez l'option transfert d'argent suivi du numéro du destinataire précédé de l'indicatif du pays, entrez ensuite le montant à envoyer puis le code de sécurité pour confirmer votre transfert. Que vous envoyez de l'argent du Togo ou que vous en recevez de la sous-région, l'argent est disponible en quelques secondes sur votre compte **Flooz** ou celui du destinataire.

**Flooz, la solution rapide et sécurisée pour gérer vos transferts dans la sous-région !**

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

# JEAN-PIERRE FABRE, L'ILLUSIONNISTE !

Ayi d'ALMEIDA

*Contre-vérités, théorie du complot, populisme, démagogie, invectives, stigmatisation ; attaques contre les institutions, les corps constitués et les journalistes, relent tribaliste : comment et pourquoi Jean-Pierre FABRE entretient l'illusion d'une victoire, pollue et nuit à la qualité du débat public. Eléments de réponse !*

*Jean-Pierre FABRE*

Pour la deuxième fois en moins de quinze (15) jours, le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 25 avril 2015, Jean-Pierre FABRE a réuni samedi dernier ses militants sur le terrain d'Akassimé après une marche qui démarrée à Bè-Gakpoto pour dit-il, « dénoncer le coup de force électoral ». Les quelques centaines d'irréductibles qui ont répondu à l'appel ont été invités à « *ne pas baisser la garde et à défendre leur vote*». Malgré la faiblesse de la mobilisation, le leader de l'ANC a engagé ses sympathisants à se mettre en ordre de bataille afin de « *récupérer le fauteuil présidentiel* » qu'il estime avoir conquis par les urnes le mois dernier. Pour cela, il affirme compter toujours sur l'aboutissement heureux d'initiatives prises auprès d'institutions internationales, notamment l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui, à sa demande, devrait renvoyer une mission chargée de recompter les voix et apurer le vote des irrégularités. «Pour l'heure, l'OIF n'a donné aucune réponse à notre requête. La semaine qui s'achève a connu un jour férié. Cela justifie peut-être d'un point de vue administratif, leur silence» a-t-il expliqué aux manifestants.

De fait, l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO soutient que cette fois-ci, « *le hold-up électoral ne passera pas* » et entend dans les prochaines semaines, avec « *l'appui citoyen et républicain* » de ses électeurs, entrer dans la plénitude de la fonction présidentielle dont il prétend avoir été spolié. Il a d'ailleurs lancé un nouveau mot d'ordre à manifester le 23 mai prochain, jour qu'il pense être celui de l'investiture de Faure GNASSINGBE (en réalité, elle aura lieu en juin), pour indique-t-il, « *démontrer aux hôtes togolais que ce n'est pas le Chef de l'Etat sortant qui a été élu.* »

**VIEILLE RENGAINE :**

La posture actuelle adoptée par monsieur FABRE est un remake de celle de 2010 après sa défaite à l'élection présidentielle, déjà face à Faure GNASSINGBE, avec 60,92% contre 33,94%. En effet, après la proclamation des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle le donnant perdant, le président de l'ANC et ses amis vont déclencher des manifestations de contestation, qui seront hebdomadaires et dureront quatre (4) ans. Pendant cette période, les mots d'ordre allaient évoluer au gré des circonstances et de l'actualité. De la récupération promise du fauteuil présidentiel pour « *dans quelques semaines* », l'objectif des marches sera lié finalement à la question des réformes, en passant par la libération de Kpatcha GNASSINGBE ou de Pascal BODJONA, ou encore l'arrestation des « *vrais auteurs des incendies de marchés.* » Après donc quarante-huit mois (48) mois de marches hebdomadaires qui s'avéreront stériles, Jean-Pierre FABRE finira par reconnaître l'élection de Faure GNASSINGBE, à la veille du scrutin de cette année.

C'est dire donc que les promesses faites par le candidat de CAP 2015 dans ses meetings de « *refaire* » le match électoral et de rejoindre sans délai le palais de Kégué, sont du déjà-entendu et demeurent illusoires. Les chances que les résultats proclamés par la Commission Electorale Nationale Indépendante, (institution chargée d'organiser, de superviser et de donner les chiffres provisoires de l'élection), confirmés définitivement par la Cour Constitutionnelle (juge de la régularité du scrutin) , considérés par la totalité des missions d'observation (nationales et internationales) comme reflétant la volonté populaire et alors que le président élu a prêté serment, soient remis en cause du seul fait de la volonté de monsieur FABRE, sont nulles. Comme l'est la perspective de voir l'OIF accéder à sa demande et envoyer une nouvelle mission au Togo.

En effet, le 04 mai dernier sa Secrétaire générale , Michaëlle JEAN, a félicité Faure GNASSINGBE pour sa réélection. Dans un communiqué, elle a tenu à « *saluer l'esprit de responsabilité des électeurs et des électrices qui ont voté dans le calme et la sérénité ainsi que les acteurs politiques qui ont contribué à l'apaisement avant, pendant et après le scrutin* ». La Canadienne a souligné la bonne coopération des organisations régionales et internationales (ONU, UA, CEDEAO, UEMOA et OIF) qui ont « *travaillé dans le cadre du comité ad-hoc pour la consolidation des résultats de l'élection et se sont mobilisées au plus haut niveau.*» La successeur d'Abdou DIOUF s'est engagée à transmettre ses recommandations et sa disponibilité aux autorités togolaises afin de contribuer à renforcer davantage le processus démocratique ainsi que le processus de réconciliation nationale.

Pour le général Siaka SANGARE, actuellement en soins à Paris, membre de la Mission d'information et de contacts de l'OIF pour le Togo lors du scrutin du 25 avril et annoncé par CAP 2015 comme devant revenir à Lomé pour recompter les voix, « *la page de l'élection présidentielle au Togo est tournée en ce qui me concerne* ». Ce que confirme ce commentaire cinglant d'un fonctionnaire de l'OIF dans la capitale française : « *que vos hommes politiques ne mêlent pas une organisation sérieuse et respectable comme la Francophonie à leurs petits et minables calculs. Nous avons réalisé une mission chez vous dans un cadre précis. Elle s'est achevée et nous nous sommes exprimés clairement.* »

Malgré cette évidence et la vacuité de ses arguments, monsieur FABRE, tel un illusionniste et comme il l'avait déjà expérimenté en 2010, réussit le tour de passe-passe de vendre à ses sympathisants, le retour du général malien, la remise en cause certaine des résultats et son accession imminent à la magistrature suprême. Abusant de la naïveté d'une partie d'entre eux, profitant de leur ignorance ou inculture et surfant sur le rejet presque pavlovien du pouvoir par les plus irréductibles.

**VICTIME ET BOUCS-EMISSAIRES.**

En campant la posture de victime spoliée de sa victoire, Jean-Pierre FABRE s'exonère ainsi de tout exercice d'autocritique, de reddition des comptes. En effet, après quatre élections successives qu'il a conduites dont deux présidentielles (2010, 2015) et deux législatives (2007, 2013), toutes soldées par des échecs, le franco-togolais cherche comme à l'accoutumée, à faire l'impasse sur le bilan de ses actions. Pour que ne s'établisse pas la faiblesse de son leadership et par voie de conséquence, ne se pose la question du renouvellement. En lieu et place donc d'une réflexion de fond et sans concession sur les raisons des échecs répétés, en vue d'y trouver des solutions idoines, en termes de projet politique et de stratégie de conquête du pouvoir, l'homme de Kodjoviakopé opte pour une démarche simpliste et un langage facilement consommable pour les inconditionnels qui l'adoubent : désigner des boucs émissaires. Ce sera les membres de la CENI, les juges de la Cour Constitutionnelle, les magistrats, les journalistes, la communauté internationale, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) et les autres partis ayant appelé au boycott, tous accusés d'avoir pris part au « hold-up électoral » dont il serait victime, et de participer au *« complot international contre l'alternance au Togo.* »

En 2010, ce discours lui a permis de mobiliser ses militants pendant plusieurs mois et d'occuper l'espace médiatique et politique, concédant ainsi peu de place à ses concurrents de l'opposition. Au final, il s'est avéré électoralement payant, puisque la formation qu'il a créée après avoir claqué la porte de l'UFC, capitalisera là-dessus et arrivera derrière le parti au pouvoir lors des élections législatives de 2013. Consacrant ainsi l'ANC comme la deuxième force politique du pays et lui-même, comme le leader de l'opposition au détriment de Gilchrist OLYMPIO son ancien mentor, devenu son obsessionnel ennemi.

Convaincu qu'on ne change pas un fonds de commerce qui marche, il veut de nouveau utiliser les mêmes recettes cette année. D'abord pour faire taire les contestations sur son leadership ainsi que les ambitions dans son propre camp. Ensuite pour couper l'herbe sous le pied des partis rivaux de l'opposition, comme le CAR et le Parti des Togolais qui critiquent ses choix : celui d'avoir participé aux élections sans les réformes d'une part ; et d'autre part celui de contester les résultats proclamés par des institutions dont il a implicitement reconnu l'autorité et les prérogatives en adhérant au processus électoral.

**DESASTRE :**

Le choix politique de Jean-Pierre FABRE et de CAP 2015 de créer un climat post électoral délétère en usant de contestations basées sur des artifices, est une très mauvaise nouvelle pour le pays, aussi bien quant à son image, qu'à celui de la qualité du débat public ; ou encore sur le plan économique.
En effet, après plusieurs années au ban de la communauté internationale pour déficit démocratique, le Togo s'est engagé dans une dynamique vertueuse pour consolider les bases d'un Etat de droit et garantir les libertés fondamentales de ses citoyens. Les 22 engagements pris à Bruxelles (Belgique) ont été les premiers pas de cette démarche. Depuis, la vie démocratique dans notre pays s'est nettement améliorée en plusieurs aspects ; ce qui a largement contribué à assainir et à pacifier le climat politique. Cette nouvelle atmosphère a créé notamment les conditions de l'Accord Politique Global (APG). Depuis, toutes les élections qui se sont déroulées au Togo (4 au total) ont été saluées comme transparentes et libres, malgré quelques imperfections. Cependant, à cause de contestations artificiellement entretenues dans un objectif purement politicien et de positionnement, le pays continue à souffrir d'une image tronquée de sa jeune démocratie.
Pourtant, le cadre légal et les différents mécanismes mis en place

(Suite à la page 5)

# JEAN-PIERRE FABRE, L'ILLUSIONNISTE !

(Suite de la page 4)

pour garantir des élections crédibles et fiables, sont parmi les meilleurs de la région.

L'organisation et la supervision du scrutin faites dans une démarche inclusive et participative sont confiées à la CENI, composée de représentants de la majorité et de l'opposition parlementaires, de partis politiques extra parlementaires et de la société civile. Sauf en cas de désaccord persistant, le code électoral exige le consensus pour toute décision. Les représentants des candidats n'ayant pas de députés au Parlement, y siègent à titre d'observateurs sans voix délibérative. Les Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI), démembrements de la CELI sont composées de la même manière. Avec cette exigence que si le vice-président est d'une sensibilité, le rapporteur devra nécessairement être d'une autre ; la présidence étant confiée à un magistrat. Pour limiter l'affluence, un nombre maximum d'électeurs a été arrêté par bureau de vote, dont la liste exhaustive ainsi que la localisation ont été rendues publiques. Depuis plusieurs années, les urnes sont transparentes, scellées et numérotées. Les bulletins de vote sont uniques et authentifiés grâce à un hologramme. Une encre indélébile permet d'éviter des votes multiples. Tous les candidats ont la possibilité d'avoir leurs représentants dans les bureaux, pris en charge financièrement par l'Etat qui a par ailleurs procédé au financement public de la campagne électorale, avec un budget alloué de 600 millions de FCFA.

A l'issue du vote le dépouillement se fait en public et les résultats affichés devant le bureau, avec copie du procès-verbal donnée aux représentants de chaque candidat.

Pour ce scrutin, le gouvernement a sollicité l'expertise de l'OIF sur la question du fichier électoral. A l'issue de plusieurs semaines de travail inclusif avec les experts de la Francophonie et ceux des candidats, un fichier consensuel et accepté par tous a été validé et servi à organiser l'élection. Pour son observation, plusieurs missions ont été dépêchées à Lomé : OIF, CEDEAO, Union Africaine, CENSAD, UEMOA, Institut Gorée. A leurs côtés, la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC) avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne a déployé plus de 1200 observateurs nationaux sur le terrain. L'ensemble de ces garanties ainsi que le satisfecit accordé par la quasi-totalité des missions au scrutin devrait permettre de classer le Togo dans le peloton des meilleurs élèves quant à l'organisation d'élections sincères et libres.

Ce que la posture contestataire et de mauvais perdant de CAP 2015 risque de rendre beaucoup plus difficile. L'autre conséquence est que l'image d'un pays où règnent des soubresauts et humeurs politiques restera collée au Togo ; ce qui ne constitue pas forcément la plus belle manière d'attirer des investisseurs.

Par ailleurs, tous ceux qui souhaitent qu'enfin le débat public soit de qualité et l'occasion de confrontations d'idées et de projets, devront attendre avec le choix de Jean-Pierre FABRE de continuer à surfer sur la crédulité et l'instinct primaire de son électorat.

# DES PARTIS D'EXTREME-GAUCHE AU SECOURS DE JEAN-PIERRE FABRE

*A chaque meeting, sur les médias, Jean-Pierre FABRE et les autres leaders de CAP 2015, ainsi que les journalistes proches de cette coalition l'exhibent avec fierté comme un trophée et la preuve d'être sur la bonne voie. Il s'agit des déclarations de formations politiques françaises, plutôt situées à l'extrême gauche, sur le scrutin du 25 avril dernier. Du Parti Communiste au Parti de Gauche de Jean-Luc Mélenchon, en passant l'Europe Ecologie Les Verts (EELV) ou encore le Nouveau Parti Anticapitaliste, tous dénoncent la réélection de Faure GNASSINGBE, parlent de déni de démocratie. Tandis que certains appellent au recomptage des voix, d'autres demandent l'annulation de l'élection. Suffisant pour le candidat malheureux qui n'a obtenu que 35,19% de considérer être soutenu par la communauté internationale et de s'en gloser devant ses militants.*

Ainsi, pour Jean-Pierre FABRE les résultats proclamés par la CENI, validés par la Cour Constitutionnelle ne valent rien. Pas plus que le serment fait par le président élu. Il faut considérer comme un non évènement le satisfecit donné par la quasi-totalité des missions d'observations internationales quant à la crédibilité et à la transparence du scrutin, notamment celle des Nations-Unies, ( ONU), de l'Organisation Internationale de la Francophonie ( OIF), de l'Union Africaine (UA), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africain (UEMOA), de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), de l'Institut Gorée etc. Ou celui attribué par la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC) du Togo, qui, avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne, a déployé plus de 1200 observateurs sur le terrain. Le leader de l'ANC balaie d'un revers de la main les félicitations des leaders mondiaux sur la qualité du processus électoral et la réélection de Faure GNASINGBE ; celles par exemple du français François HOLLANDE, de l'Américain Barack OBAMA par la voix du porte-parole du département d'Etat Jeff RATHKE, du chinois Xi JIMPING, de l'Africain du Sud Jacob ZUMA, de l'Egyptien Abdel Fattah AL SISSI, du Tunisien Béji Caïd ESSEBSI, de l'algérien Abdel Aziz BOUTEFLIKHA, du Gabonais Ali BONGO, du béninois Yayi BONI, du nigérien Mahamoudou ISSOUFOU etc ... Comme celles du Président de la Commission de l'Union Européenne Jean- Claude JUNCKER, du Président du Conseil Européen Donald TUSK ou encore de la Secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle JEAN.

Sont plus importantes sur le plan politique et diplomatique pour Jean-Pierre FABRE, les positions d'un Parti Communiste qui connaît un véritable déclin dans l'Hexagone, avec aujourd'hui seulement neuf (9) députés sur les 577 que compte le Parlement français ; un de ses plus bas scores depuis 1958. Même avec son allié du Parti de Gauche, l'autre soutien que revendique monsieur FABRE qui ne dispose quant à lui que d'un siège dans l'hémicycle, le Parti Communiste n'a pu constituer de groupe parlementaire.

La troisième force politique française sur laquelle compte CAP 2015, le Nouveau Parti Anti Capitaliste ne compte que 2100 adhérents. Aux dernières élections européennes, elle n'a pas réussi à dépasser la barre des 1%et n'a obtenu aucun élu lors des départementales. Quant à l'EELV, malgré ses 18 députés sur les 577, elle ne peut être considérée comme une force majeure de la vie politique française ; au point que sa voix pèse davantage que celle officielle du gouvernement français qui s'est exprimée sur le scrutin du 25 avril.

C'est donc avec l'aide ces partis que l'ex lieutenant de Gilchrist OLYMPIO clame pouvoir dans quelques jours, récupérer le fauteuil présidentiel.

Par ailleurs, toutes ces formations politiques qui soutiennent Jean-Pierre FABRE ont un point commun : aucune n'a envoyé d'observateurs au Togo et ne connaissent de l'élection que ce que Synergie-France, dirigée par Brigitte AMEGANVI, la sœur d'Isabelle, et Camille LAWSON, proches des milieux gauchistes et marxistes parisiens, ont bien voulu leur servir. Au point d'ailleurs par exemple de se méprendre en alléguant que Faure GNASSINGBE a été élu au premier tour d'une élection à deux ; ce qui n'est évidemment pas le cas.

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

**Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07**

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Esso BADOU
Kossi THEMANOU
Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

# CES COMPTES QUE CAP 2015 DEVRAIT FAIRE !

Ayi d'ALMEIDA

*Presque un mois après l'élection présidentielle au cours de laquelle il a été battu, contre tout et l'évidence, Jean-Pierre FABRE, soutenu par la coalition CAP 2015 qui a porté sa candidature continue à contester les résultats. Retour sur ces chiffres qui devraient pourtant donner matière à réflexion pour le candidat malheureux.*

**SA REPRESENTATIVITE :**

Pour gagner l'élection présidentielle au Togo, en l'état actuel des textes, il suffit d'arriver en tête des suffrages exprimés, peu importe le score obtenu et la répartition territoriale de celui-ci. Cependant, il est clair qu'un président élu essentiellement par les voix d'une seule zone du pays, sera politiquement affaibli. En revanche, l'homogénéité du vote confère davantage de légitimité.

C'est en cela qu'est scandaleuse, la posture actuelle de Jean-Pierre FABRE, consistant à se déclarer vainqueur du scrutin, en excluant 16 préfectures de son décompte, dont 13 situées dans le nord du pays et représentant 875.482 votants, soit 40% du corps électoral.

En réalité, monsieur FABRE a une faible représentativité nationale et une implantation très localisée le Grand Lomé et la préfecture du Golfe ; ce qui est un handicap quasi rédhibitoire pour prétendre gagner une élection surtout avec la percée de son adversaire hors de ses bastions traditionnels.

En effet, sur les 35 préfectures que compte le Togo, le candidat de CAP 2015 ne l'a emporté que dans 8. La particularité de celles-ci est qu'elles sont toutes situées dans le sud du pays, notamment 6 dans la région Maritime (Golfe, Vo, Lacs, Avé, Bas-Mono et Zio) et 2 dans les Plateaux (Danyi et Kloto). L'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO y a obtenu en moyenne 58,65% des suffrages et totalisé en tout 511.906 voix. C'est donc plus de 70% de son score national (731.230 voix) qu'il a réalisé uniquement dans ces 8 préfectures. Sur ces chiffres, monsieur FABRE a obtenu 332 541 voix rien que dans la préfecture du Golfe (Grand Lomé), soit 64% du score obtenu dans l'ensemble des préfectures gagnées (8) et plus de 45% de son score national.

Sur le reste du territoire et les 27 autres préfectures, le candidat de CAP 2015 n'a obtenu 219 324 voix, soit seulement de 29% des suffrages exprimés en sa faveur.

**MEILLEURE IMPLANTATION**

A l'inverse de Jean-Pierre FABRE, Faure GNASINGBE l'a emporté dans 27 des 35 préfectures, réparties comme suit : 5 dans les Savanes, 7 dans la Kozah, 4 dans la Centrale, 10 dans les Plateaux et 1 dans la Maritime. Et gagné 4 régions sur 5. Il a réalise plus de 70% dans 15 des 28 préfectures gagnées, dépassant les 80% dans 11 parmi elles, frôlant ou franchissant les 90% dans 5 autres.

Le président élu a obtenu la majorité absolue ( au moins 50% +1) dans 22 préfectures sur 35. Il a dépassé les 30% dans 11 autres et obtenu près de 25% dans les deux restants. Dans toutes les préfectures de la région maritime considérée comme le bastion de l'opposition, le Chef de l'Etat sortant a réalisé des percées, notamment dans le Yoto, la plus forte avec +37,54% par rapport à 2010 et passant devant monsieur FABRE, suivi de VO + 7,12%, Zio + 4,14%, Golfe +2,94%, Avé 1,48%. Seuls les Lacs et Bas Mono avec -0,94% ont résisté à la vague.

# INSTRUMENTALISÉE PAR JEAN-PIERRE FABRE DANS UNE ESCALADE DEMAGO-POPULISTE POUR ÉCLIPSER ISABELLE AMEGANVI

(Suite de la page 2)

**PASIONARIA**

Pour certains, la posture de Mme ADJAMAGBO-JOHNSON n'a rien de surprenant, ayant toujours été une sorte de pasionaria. « Brigitte a toujours été de l'opposition radicale.

Elle est adepte de la méthode dure envers le pouvoir et est convaincue au fond que la rue renverserait un jour le régime actuel. Qu'il faut donc l'organiser, la préparer et en créer les conditions » nous confie un de ses anciens camarades. De fait, entrée en politique en 1990, au sein de la CDPA, premier parti politique d'opposition créé au Togo dans la clandestinité, elle fut l'une des animatrices de la conférence nationale souveraine en 1991. Occupant le poste de rapporteur général du bureau provisoire, elle en a hérité le surnom de « *ADJAMA GAKPO* » ( Adjama de fer) ,à cause de son caractère et de la façon autoritaire avec laquelle elle assumait ses charges.

Si effectivement la CDPA fut dans le contexte tourmenté des années 90 une formation politique classée parmi les plus radicaux, sa ligne avait beaucoup évolué. Au point où après l'Accord Politique Global en 2006, ses principaux dirigeants Léopold GNININVI et Messan ADUAYOM ont participé au gouvernement d'union nationale dirigé par Me Yawovi AGBOYIBO. Et surtout, y sont restés après les élections législatives gagnées par l'ancien RPT (Rassemblement du Peuple Togolais). C'est donc une vraie cassure avec cette ligne après le départ de ces deux personnalités et l'arrivée à la tête du parti de Mme ADJAMAGBO en août 2012.

D'autant plus que deux (2) ans auparavant, elle fut candidate à l'élection présidentielle avec un discours modéré et davantage axé sur le quotidien des Togolais. Ou encore la fondation de la coalition Arc-En-Ciel avec des partis considérés comme modérés.

**LA PLACE D'ISABELLE ?**

Pour certains observateurs, l'aversion de Mme ADJAMAGBO pour le Premier Ministre Arthème Ahoomey-Zunu pour des raisons privées datant de l'époque où ils furent tous deux étudiants, expliquerait cette posture radicale ; effectivement adoptée avec l'arrivée de celui-ci à la Primature.

En revanche, d'autres y voient plutôt une stratégie en vue de conquérir un siège de député en 2018 dans l'Ogou, avec le soutien de l'ANC. Si cette hypothèse est plausible, il y a une autre qui circule de plus en plus : son instrumentalisation par Jean-Pierre FABRE pour éclipser une autre pasionaria : Isabelle AMEGANVI.

En effet, après quatre échecs consécutifs aux élections présidentielles et législatives, en considération de la manière autoritaire et populiste dont il dirige l'ANC, et au regard de ses difficiles relations avec les adversaires avec lesquels le dialogue est pourtant une nécessité, la question du leadership de Jean-Pierre FABRE risque d'être posée.

Et son autorité contestée avec en ligne de mire, le renouvellement de la tête dirigeante. Et celle qui est en pôle position reste sans conteste, Isabelle AMEGANVI. Femme de caractère, forte personnalité, elle a l'avantage de savoir manier la fermeté au dialogue et n'est pas connue pour être sectaire. « *Isabelle est courtoise et ne refusera pas, en ville, de serrer la main ou de discuter avec ses adversaires politiques. On l'a même vue danser avec le ministre Trimoua. En société, elle sait faire la différence entre la femme politique et la simple citoyenne. Mais cela ne l'empêchera pas d'être radicale et dure sur ses positions, en face de ceux à qui elle vient de serrer la main, sur de questions de principe.* » confie un de ses amis. Presque 10 ans de moins que Jean-Pierre FABRE (54 contre 63), elle représente effectivement l'avenir du parti, avec une carrière d'avocat affirmée et une longue expérience politique, avec aujourd'hui la présidence du groupe parlementaire ANC à l'Assemblée nationale. Originaire de la région des Plateaux, là où se jouent véritablement les différents scrutins, elle a les meilleurs atouts pour faire franchir un nouveau pallier à ce parti, aujourd'hui enfermé dans le jusqu'au-boutisme et géré comme une secte, par « un gourou ». Selon certaines sources, monsieur FABRE aurait compris la menace AMEGANVI et s'attelle depuis plusieurs mois à monter au pinacle Mme ADJAMAGBO pour faire de l'ombre à la première auprès des militants et sympathisants.

Ce qui expliquerait l'absence relative de l'avocate pendant tout le processus électoral et la forte implication de la secrétaire générale de la CDPA , instrumentalisée peut être à son corps consentant, pour le maintien de son leadership par l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO.

Albert AGBEKO

## GEORGES AÏDAM, VICE-PRÉSIDENT UNIR :

# « L'ÉLOQUENCE DU BILAN DES PRÉCÉDENTS MANDATS DE FAURE GNASSINGBÉ A CONSTITUÉ AUX YEUX DES POPULATIONS LE GAGE DE SON PRAGMATISME ET DE SA SINCÉRITÉ ».

*En trois ans d'existence, l'Union pour la République, le parti présidentiel, a remporté coup sur coup deux scrutins majeurs au Togo, se présentant ainsi comme la première force politique du pays. La dernière victoire de ce parti remonte à la présidentielle d'avril 2015 où son candidat a recueilli plus de 58% des suffrages exprimés. Le Vice-président d'UNIR, M. Georges Aïdam, n'est guère surpris par cette « victoire avec brio » de son parti. Cette victoire dit-il, est essentiellement le fruit de la conjugaison de deux facteurs : « le charisme du leader et le degré d'implantation du parti. A cela viennent s'ajouter le programme de société et le bilan de l'action politique de l'acteur concerné ». Dans cette interview qu'il nous a accordée, M. Aïdam revient également sur les défis qui attendent le président Faure Gnassingbé sans oublier la place qu'occuperont les réformes au cours de son prochain mandat.*

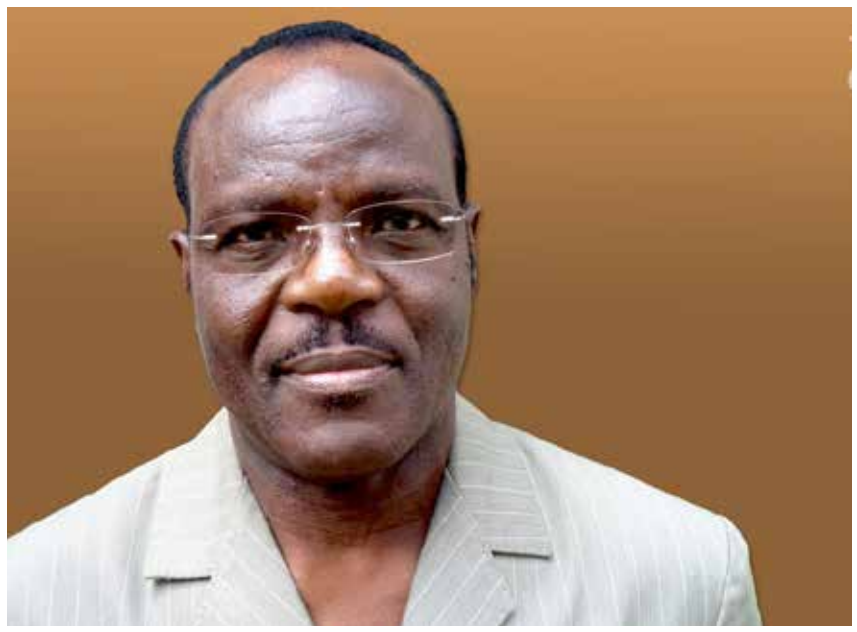

**Focus Infos : Le Chef de l'Etat sortant Faure GNASSINGBE, candidat du parti UNIR dont vous êtes le vice-président a été réélu le 25 avril dernier avec 58,77% des voix. Quels sentiments vous procure cette victoire ?**

**Georges Aïdam** : Au-delà de cette victoire qui, naturellement, nous réjouit, nous nous félicitons surtout du climat apaisé et des conditions de transparence qui ont caractérisé le scrutin présidentiel d'avril 2015.

D'aucuns s'étaient préoccupés et avaient même émis des doutes quant à la tenue effective ainsi qu'au bon déroulement du processus électoral. Grâce à Dieu, le pays a pu sortir de cette épreuve sans dommages. Ce faisant, les Togolais, dans leur ensemble, ont démontré leur degré de maturité politique et civique ainsi que leur attachement à la paix.

Pour nous autres à UNIR, c'est un réel motif de fierté et de satisfaction. Un sentiment évidemment accentué par la victoire sans bavures de notre candidat.

**F I : Qu'est-ce qui selon vous a milité en faveur de cette réélection ?**

**G A :** Il y a essentiellement deux facteurs qui conditionnent le succès en politique. C'est le charisme du leader et le degré d'implantation du parti. A cela viennent s'ajouter le programme de société et le bilan de l'action politique de l'acteur concerné. Notre candidat, le Président FAURE, réunit toutes ces conditions. Rien d'étonnant donc qu'il ait été brillamment réélu.

En effet, les qualités personnelles intrinsèques du candidat notamment son charisme, son doigté et sa qualité d'Homme d'Etat, ont été très déterminants dans le choix des électeurs. Aussi l'éloquence du bilan de ses mandats précédents, a-t-elle constitué aux yeux des populations le gage de son pragmatisme et de sa sincérité. Le tout est auréolé par l'implantation, l'organisation et le travail du parti sur le terrain. La solide implantation du parti sur toute l'étendue du territoire national, nous a permis de remporter avec brio, les dernières élections législatives après seulement un an d'existence. Sa forte organisation sur le terrain et sa proximité avec les populations par la présence régulière et permanente de ses cadres sur le terrain, ne peuvent conduire qu'à la victoire. Seul le travail paie et nous profitons de cette tribune pour réitérer une fois encore la reconnaissance et la gratitude du parti aux cadres qui ont été de toutes les sollicitations pour que notre parti soit au bout de trois ans seulement d'existence, le premier parti sur l'échiquier national.

**F I : Le scrutin a été salué quasi unanimement comme l'un des plus réussis de notre ère démocratique. Est-ce également votre avis ?**

**G A :** Nous nous réjouissons des efforts constants du Gouvernement dans le sens de l'amélioration des conditions d'organisation des processus électoraux pour en assurer la transparence et l'équité, dans un climat de paix et de sécurité.
Le scrutin présidentiel d'avril 2015 a été unanimement salué, comme vous le dites, comme l'un des plus réussis de l'ère démocratique ; plusieurs observateurs avertis vont encore plus loin en estimant que ce scrutin a été largement au-dessus des standards internationaux en matière électorale.

**F I : Pourtant, le candidat malheureux Jean-Pierre FABRE continue à se considérer comme le vrai gagnant du scrutin. Comment réagissez-vous ?**

**G A :** C'est une situation que nous ne souhaitons pas trop commenter. Monsieur Jean-Pierre FABRE sait qu'il n'a pas gagné les élections. S'il continue à se considérer, comme vous le dites, comme le vrai gagnant de ce scrutin, c'est qu'il s'obstine tout simplement à flouer ses partisans en se victimisant, ce qui ne nous surprend guère. Il excelle dans le jeu de rôle du mauvais perdant !

**F I : Il affirme avoir sollicité l'OIF pour un recomptage des voix et une authentification des empreintes digitales sur les feuilles d'émargement. Comprenez-vous cette démarche ?**

**G A** : Si monsieur Jean-Pierre FABRE affirme avoir sollicité l'OIF pour le recomptage des voix et l'authentification des empreintes digitales sur les feuilles d'émargement, nous ne nous donnons aucune peine à vouloir comprendre sa démarche. Il appartient à l'OIF de lui répondre.

**F I : Sous quel signe ce nouveau mandat sera-t-il placé ?**

**G A** : Les chantiers sont innombrables et presque tous sont prioritaires. Toutes les actions au cours de ce mandat, vont converger vers un seul et unique but, l'amélioration des conditions de vie du citoyen togolais sur tous les plans : économique, social et même politique. Le Président FAURE s'y est engagé à travers tous ses discours tout au long de la campagne électorale. Il s'agit d'intensifier les actions de développement afin qu'elles contribuent à l'épanouissement des populations.

**F I : Quels sont les défis qui attendent le nouveau président ?**

**G A :** Lorsque le Président Faure GNASSINGBE arrivait au pouvoir, tout n'était que défis à relever. Nous nous réjouissons aujourd'hui d'avoir ouvert tous les chantiers et que nous n'ayons à faire face qu'à des besoins, ce qui est inhérent à la vie de toute nation. Plus de défis nouveaux mais l'approfondissement des réponses adéquates à apporter aux défis d'hier.

**F I : La question des réformes institutionnelles et constitutionnelles risque de resurgir très rapidement dans le débat public. Feront-elles partie des chantiers prioritaires du président élu ?**

**G A :** S'agissant de la question des réformes, le Président FAURE a eu la sagesse de mettre en place une cellule de réflexion chargée de proposer des réponses sur les différents sujets. Le Président s'engage donc à impulser un processus de réformes qui garantissent à notre pays la cohésion sociale, la paix et la stabilité des institutions

**F I : Les impatiences sont de tous ordres, les attentes sociales nombreuses, notamment avec le conflit dans la fonction publique. A quand la formation du nouveau gouvernement pour répondre à toutes ces demandes « sans une minute à perdre » pour reprendre une expression de Faure GNASSINGBE ?**

**G A :** Le peuple a réitéré sa confiance au Président de la République sur la base de son programme de société. Il connait parfaitement les aspirations des populations et prend la juste mesure de leurs attentes auxquelles il apportera les réponses appropriées comme il en est coutumier. Il n'y a pas une seule minute à perdre certes, mais il n'y aura pas de précipitations non plus. Le nouveau gouvernement sera formé en son temps et se mettra immédiatement au service du peuple dans la continuité.

Essenam KAGLAN

# IMPÔTS ET TAXES :
# DES OBLIGATIONS CIVIQUES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETAT

*Les impôts et taxes contribuent au fonctionnement et au développement d'un Etat. Souvent mal perçue, l'obligation fiscale est parfois considérée comme une escroquerie organisée par les gouvernants pour s'enrichir. «Les impôts servent à remplir les poches des gouvernants »; « Ils ne respectent pas notre volonté dans la gestion des impôts»; «Je suis trop pauvre pour payer autant d'impôts »; tels sont généralement les propos tenus par les contribuables.*

L'impôt est une imposition financière de l'Etat aux citoyens et la taxe, un prélèvement obligatoire à l'occasion d'un service public rendu. Si naguère, les caractéristiques de l'impôt différaient nettement de celles de la taxe, aujourd'hui, tout est mélangé. L'assiette, le taux, ainsi que les modalités de recouvrement ne sont plus les paramètres essentiels qui caractérisent l'impôt. La frontière entre l'impôt et la taxe devient de plus en plus poreuse. Les deux noms se valent même.

De manière directe ou indirecte, tout citoyen ou contribuable finance les dépenses de l'Etat. Qu'ils soient imposés ou non, les impôts et taxes servent à remplir les caisses de l'Etat.
Tout service public rendu au citoyen par l'Etat exige une contrepartie. Sur la route , les transporteurs s'acquittent de taxes au niveau des péages; en cas de formalités administratives, l'Etat fait payer aux citoyens des timbres... « *Les actions de l'Etat sont financées la plupart du temps par les citoyens* », explique M. Donko Afosoro, Directeur des Moyennes Entreprises (DME) à l'OTR (Office Togolais des Recettes).

D'après le code général des impôts, il existe trente-un (31) types d'impôts. « *Mais ce n'est pas obligatoire qu'on paye tous ces impôts. Par exemple, si durant toute l'année vous n'avez pas effectué de formalités où les timbres sont obligatoires, vous ne les payez pas. Ainsi beaucoup d'impôts ne sont payés que dans des circonstances bien définies*», indique M. Afosoro.

Il faut relever que les différents impôts auxquels le contribuable est astreint, ne relèvent pas d'un décret du gouvernement mais plutôt du souhait du peuple. Ce sont les représentants de celui-ci à l'Assemblée Nationale qui autorisent le payement des impôts ou «la levée de l'impôt» à travers un vote. Les services publics sont financés par les impôts qui donnent un poids considérable au budget de l'Etat.

L'image de tout pays dérive de la capacité des contribuables à honorer l'obligation fiscale puis de la gestion que font ensuite les gouvernants de ces recettes.

## COMBIEN PAYENT LES ENTREPRISES ?

L'impôt est payé par les secteurs formels et informels. L'Etat également paye des impôts sur ses services marchands. Seuls les ministères sont épargnés de cette obligation. Pour calculer la somme totale des impôts à payer, le Togo se base sur un système déclaratif. La bonne foi du contribuable est respectée. En effet, chaque entreprise déclare elle-même son chiffre d'affaires, le nombre de ses employés etc. Il existe toutefois une loi qui limite les fraudes. On distingue trois niveaux de regroupement des entreprises. « *Cette classification des entreprises est spécifique au Togo et ne répond pas aux normes internationales* », précise M. Donko Afosoro. Les grandes entreprises, les moyennes entreprises, les petites et micros entreprises constituent les trois catégories. On obtient le statut de grande entreprise lorsqu'on réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 500 millions de FCFA. Pour être éligible comme moyenne entreprise, il faut déclarer un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions FCFA, tandis que les petites et micro entreprises sont celles qui déclarent un chiffre d'affaires strictement inférieur à 50 millions FCFA.

Quelques taxes, notamment la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) et la TPU (Taxe professionnelle Unique), font la différence entre les petites et les grandes entreprises. La TVA est uniquement payée par les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel de 50 millions. Les petites entreprises payent la TPU. Dans la récolte totale des impôts, la TPU fait à peine 2 % tandis que la TVA représente 55 % des recettes.
Le secteur informel renferme la plus grande partie des entreprises. Il y a 4000 (quatre mille) entreprises enregistrées dans le fichier de l'OTR (Office Togolaise de la Recette). A peine 50 entreprises bénéficient du statut de grandes entreprises. En revanche, il existe 1200 moyennes entreprises et 2000 petites et micro entreprises. Le nombre des entreprises du secteur formel est peu élevé selon les responsables chargés de la fiscalité. Aussi, la non formalisation des entreprises réduit-elle littéralement la récolte des impôts même si un mécanisme est mis en place pour contrôler le secteur et percevoir les fonds fiscaux. « *Nous nous passons le mot dès que les agents d'impôts nous rendent visite dans le quartier. Toutes les boutiques ferment avant même qu'ils n'arrivent à notre niveau pour réclamer quoi que ce soit. Par cette stratégie on évite de payer l'impôt. L'inconvénient est qu'une fois qu'on se fait prendre, ils essayent de nous retirer le maximum*», raconte Gilbert, responsable d'une boutique d'alimentation générale à Bè-Kpota. Comme lui, beaucoup de contribuables arrivent à semer les agents des impôts, ce qui constitue un sérieux manque à gagner pour l'Etat. Même les entreprises formalisées essayent de réduire la somme à verser aux autorités fiscales en déclarant des chiffres d'affaires inférieurs à ce qu'elles réalisent réellement.

## PROCÉDURE DE FERMETURE DES ENTREPRISES

La loi confère aux autorités fiscales, le droit de fermer les sociétés qui n'honorent pas leurs engagements. Mais avant que l'affiche géante «*Fermé pour non payement d'impôt*» ne vienne bloquer l'accès aux locaux d'une entreprise, une procédure est observée. Les agents des impôts déplorent le manque de volonté des contribuables. « *La loi dit que vous devez calculer et payer vous-même vos impôts. Après le dépôt des états financiers, le contribuable doit revenir solder à la banque les frais d'impôts dans l'immédiat. Ce que la plupart ne font pas. Ils ne remplissent pas bien les documents et en plus ils ne versent presque jamais les impôts dans l'immédiat. Alors on calcule nous-mêmes le montant à payer, le montant restant à payer et on envoie un ALR (Auto Liquidation des Impôts) à l'entreprise. Cette notice stipule que les impôts doivent être payés dans l'immédiat. Après cette étape, la mise en demeure est envoyée avec un délai de 12 jours. Elle n'honore toujours pas le délai. Connaissant la situation au Togo, on appelle le directeur pour l' inviter à venir solder les frais. Mais il arrive qu'il refuse toujours de payer. Alors là on est obligé de fermer jusqu'à ce que la dette soit payée* », explique un agent de la fiscalité à l'OTR.

Il faut dire qu'à chaque étape, des pénalités s'ajoutent à la dette de la société. Elles peuvent s'élever à 200 % du chiffre d'affaires et même aller jusqu'à une peine de prison selon le degré de la faute commise. Des sanctions sont également prévues pour tout agent qui se rend complice de corruption ou fait preuve de mauvaise volonté. Les sanctions sont: l'avertissement, le blâme et la mise à pied.

## DE NOUVELLES DIRECTIVES POUR AMÉLIORER LE RENDEMENT

Face à la mauvaise compréhension et à la difficulté des contribuables à payer les impôts, l'Etat a procédé à certaines réformes qui aujourd'hui favorisent une augmentation nette de la mobilisation fiscale. Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), permet de créer en une journée son entreprise à un coût symbolique. Grâce à cette initiative, près de 50 entreprises sont créées tous les jours d'après les statistiques du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP). Les neuf étapes nécessitant la création d'une entreprise sont ramenées à trois. Il s'agit de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), de la déclaration unique d'existence de l'entreprise au service des impôts, et à son inscription à la caisse nationale de sécurité sociale.
Ensuite, vient la création de l'OTR. Cet office joue aujourd'hui un rôle important ; il essaye d'humaniser l'impôt à travers une communication sur le bien fondé de son payement .

De plus, elle limite la corruption des agents de recouvrement. Les impôts des grandes et moyennes entreprises sont directement versés à l'UTB ( Union Togolaise de Banque). Seuls les agents chargés des petites et micro entreprises continuent de percevoir les impôts en liquide. Ces fonds sont ensuite versés à la caisse nationale et à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il faut préciser que c'est la caisse nationale qui effectue les dépenses courante de l'Etat.

Il faut noter par ailleurs que les agents de la fiscalité rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur fonction. Les ressources humaines et le matériel de travail leur font énormément défaut.
Ainsi, ils n'arrivent pas à sillonner tous les coins du territoire. De plus, l'Etat ne rend pas toujours compte de la gestion des fonds qu'il a sa disposition. Ce manque de communication continue de semer la confusion dans l'esprit des populations quant à l'usage des recettes fiscales.

## ESTHER KAMBIA, DIRECTRICE DE JEDEL GYM CENTER :

# « NOTRE PREMIER SOUCI C'EST D'AIDER LES GENS À SE SENTIR À L'AISE DANS LEUR CORPS».

Albert AGBEKO

*Selon les données d'une étude réalisée en 2013 dans la préfecture de Tchaoudjo par la Direction Régionale de la Santé (DRS), 1104 personnes sont décédées du diabète, 4281 personnes de tension artérielle, 104 d'insuffisance cardiaque. Or La plupart de ces décès pourraient être évités par la pratique d'une activité sportive.*

Fort de ce constat et consciente de l'apport du sport au développement psychique et mental de l'individu, Mme KAMBIA Esther a ouvert dans la ville de Sokodé le 15 mars dernier un centre de gymnastique dénommé JEDEL Gym Center. Ce centre est une première dans cette ville et plus globalement dans la partie septentrionale du pays.

Même si on reconnaît chez la promotrice des prédispositions familiales à la base de cette activité, l'élément déclencheur a été sans conteste sa carrière d'enseignante d'éducation physique et sportive; la jeune femme ayant également exercé dans un centre de gym. L'expérience acquise dans ces domaines l'a motivée à ouvrir sa structure. « *Un centre de gym c'est un tout qui permet aux gens de se sentir à l'aise dans leur corps* », *confie-t-elle.*

JEDEL Gym Center propose plusieurs services à ses clients notamment le coaching ou la manipulation des appareils, la relaxation du corps, la kinésithérapie ou la rééducation... « On s'est dit qu'il faut aider la population de Tchaoudjo, l'aider à pratiquer le sport, pour éliminer les déchets de l'organisme et permettre l'équilibre de l'organisme », explique la directrice.

Selon elle, la demande dans la ville est forte, mais le seul handicap reste les pesanteurs culturelles qui empêchent ceux qui le désirent à venir s'inscrire.

L'objectif du centre à ce début, souligne Mme KAMBIA, est de convaincre surtout les femmes obèses, celles qui ont les maux de hanches à s'adonner à la pratique du massage et à la relaxation du corps. « Mais nous sommes dans une région musulmane; les gens croient qu'une musulmane n'est pas autorisée par la religion à s'habiller en maillot et venir faire du sport», regrette-t-elle. Les mentalités, cependant, évoluent reconnaît la directrice. « *Mettre son corps en valeur, s'occuper de son corps, c'est primordial pour notre santé. Ça nous évite des maladies qui nous font courir à la pharmacie* ».

Mme KAMBIA dément par ailleurs l'idée largement répandue selon laquelle un centre de gym est réservé à la haute classe. « *Non ! Le centre de gym n'est pas réservé à la haute classe. C'est pour tout le monde* », martèle-t-elle, tout en confiant que dès fois certaines personnes reçoivent des soins sans payer. « *Notre premier souci c'est de mettre à l'aise les gens, de les aider pour qu'ils se sentent à l'aise dans leur corps et quand nous y arrivons ça fait notre fierté. Quand les gens disent: je suis venu dans ce centre et c'est grâce à vous que je commence par marcher , ça nous fait plaisir d'apporter un plus dans leur vie* ».

JEDEL Gym Center n'a qu'un mois mais Mme KAMBIA rêve déjà de l'élargir. « *Mon projet est plus grand que ce centre. C'est les moyens qui m'ont limitée. Mon projet c'est un centre où il y aura une piscine car la natation est un sport complet* », nous confie-t-elle.

Kossi THEMANOU

# «ALO» OU LA BROSSE À DENT D'ORIGINE VÉGÉTALE :
# UN BÂTONNET MIRACLE!

*Un esprit sain dans un corps sain, dit-on. Mais l'hygiène bucco-dentaire a une importance encore toute particulière. Pour l'assurer, en Afrique , une grande partie de la population utilise des bâtonnets végétaux . Découverts en Afrique de l'ouest à l'époque précoloniale, ils sont des produits de l'arbre «Hinsoko» comme on l'appelle au Ghana ou «Alo» au sud du Togo, et médicalement reconnus.*

### «ALO»: UN NOM, UNE HISTOIRE

Selon l'histoire du peuplement du Togo , Lomé la capitale était jadis une grande forêt d' «Alo». « *Avant l'arrivée des Allemands sur la côte, l'actuelle Lomé était une très grande forêt. L'arbre qui y dominait était souvent utilisé dans la construction des ponts, des logements et dans la fabrication de bien d'autres meubles ; ceci pour sa capacité à résister aux aléas climatiques. Les branchettes non utilisées servaient de brosse à dent aux populations. Plus tard, l'habitude sera exportée hors de nos frontières par les commerçantes étrangères de passage dans notre pays*», raconte Togbui De souza Boniface Apétovia III, chef du quartier de Kodjoviakopé. Robuste, l'arbre peut culminer jusqu'à 15 mètres de hauteur . Selon une anecdote, les colons s'en servaient pour leur liaison téléphonique; c'est ce qui lui vaut la dénomination «Alo» , d'où la capitale togolaise tire son nom.

Commercialisé des décennies durant, «Alo» a totalement disparu du sol togolais. La demande cependant reste forte. « Aujourd'hui, nous alimentons plusieurs pays y compris ceux européens. Car les Africains expatriés, gardent toujours le reflexe d'utiliser «Alo». En plus, certains curieux aux USA, en France et surtout en Allemagne y ont pris goût . Nous avons régulièrement des commandes venant de ces pays », nous confie Aïchatou BAKITI , commerçante grossiste d'»Alo».

De nos jours, pour faire face à la demande, les commerçants se tournent notamment vers le Gabon et le Libéria d'où ils importent la denrée. Cependant quelques espèces sont actuellement cultivées et exploitées en petites quantités dans les préfectures de Wawa (Badou) et de Kloto ( Kpalimé).
En 1975, quelques espèces ont été découvertes dans la forêt de Prassia à la frontière Ghana - Côte d'ivoire. Face à l'abattage anarchique, le gouvernement ghanéen en a interdit l' exploitation. «J'exerce dans ce secteur depuis 40 ans. Nous importions les marchandises autrefois du Ghana puis par la suite du Libéria , par camion via le Ghana. Mais depuis quelques mois, avec la crise d'Ebola , nous nous ravitaillons de moins en moins dans ce pays . La grande quantité des marchandises nous vient du Gabon par voie maritime et réceptionnée au Port Autonome de Lomé » , explique Monica, commerçante.

### UNE ACTIVITÉ LUCRATIVE

On distingue deux sortes d'»Alo» : d'un côté la race libérienne ou ghanéenne qui est aussi celle d'origine togolaise. Elle est identifiable par la couleur verte de son écorce et par son intérieur blanc pur. Pour être exploité, le tronc est coupé sur une longueur de 3 à 4 mètres avec un diamètre variant entre 46 et 71 centimètres. La seconde race, celle gabonaise , est de couleur grise avec un intérieur blanchâtre . Le tronc est coupé sur une longueur de 4 à 5mètres et un diamètre compris entre 30 et 56cm .

On estime à quelque trois milliers, le nombre de personnes vivant directement ou indirectement du commerce d'»Alo» au Togo.

En majorité, ce sont les Togolais résidant au Gabon et au Liberia qui exportent les troncs d'»Alo» vers le Togo. A Kodjoviakopé, marché d'»Alo» de référence dans la sous-région, situé à environ 200 mètres de la frontière Togo-Ghana, nous découvrons une structure privée bien organisée. Sur une superficie de 600 m2, environ une dizaine de femmes commerçantes se partagent les hangars conçus dans le respect de normes particulières pour abriter les troncs . « *Alo est une denrée périssable. Il n'aime ni humidité ni chaleur, raison pour laquelle nos hangars sont constitués de plafond; bien d'autres mesures de protection sont prises*», nous explique un des sept (7) menuisiers, collaborateurs des commerçantes. Leur rôle est de découper les troncs en morceaux. Dans le marché, les prix d'engros varient entre 15.000 et 45.000 FCFA. Les morceaux de dix (10) centimètres d'épaisseur et de diamètre compris entre 30 et 71cm, coûtent entre 3000 (trois mille ) et 7000 ( sept mille ) FCFA.

En février dernier, nous avons suivi un grossiste au Port Autonome de Lomé. Les tracasseries de dédouanement de deux conteneurs de 20 pieds , ont duré plusieurs jours. Un peu plus de 20 millions de FCFA, c'est le coût de revient de la marchandise.

Ces difficultés rencontrées au port sont pourtant loin de décourager notre commerçant. En effet, son activité est très lucrative. C'est ce que qui ressort en tout cas de notre investigation. «Depuis mon apprentissage, je vendais déjà des bâtonnets d'Alo. J'en tire un bénéfice que mon métier de couturière était loin de me procurer. La maison que j'habite aujourd'hui est entièrement construite grâce aux retombées de ce commerce . Aujourd'hui, mon fils aussi évolue dans ce secteur » , confie fièrement dame Adjo, du haut de ses 28 ans d'expérience dans ce commerce.

Ces dernières années, les commerçants d'»Alo» déplorent l'invasion de leur marché par des produits inconnus, peu recommandés pour la santé bucco dentaire. « A partir de 2008, certains individus déversent sur le marché, des tiges d'un arbre appelé Aklakouti. Ces tiges étaient autrefois utilisées pour fabriquer des bâtonnets d'écoliers ou de yaourt. D'après les consommateurs, elles auraient des effets néfastes» , se plaint Da-Grâce. Pour lutter contre cette concurrence déloyale, les commerçants se préparent à se constituer en syndicat, nous confie Da-Grâce. Par ailleurs, les grossistes d'»Alo» déplorent le fait que le statut de denrée périssable ne soit pas reconnu à leur marchandise. Quelques uns ont témoigné avoir perdu de l'argent, faute d'un déchargement rapide de leurs cargaisons au port, entraînant la dégradation des troncs.

Du tronc au bâtonnet , «Alo» suit un long processus de préparation: découpage, morcellement , séchage... Tout est fait dans un respect de temps et de normes. En effet, de l'abatage à la consommation, il ne peut s'écouler plus de 5 mois. Autrement, le tronc est vidé de sa substance et devient jaunâtre ou café.

*Des troncs d'ALo stockés au marché de Kodjoviakopé*

*Séchage de bâtonnet d'ALO*

### «ALO» ET LA MÉDECINE BUCCO DENTAIRE

*«Tout comme la brosse à dent moderne, celle végétale est efficace. C'est une richesse originale et originelle qui assure l'hygiène bucco dentaire*»; ce témoignage du Dr. FAGBEGNON Sikavi, présidente de l'Association des Chirurgiens Dentistes du Togo (ACDT), rassure par rapport à l'utilisation d'»Alo». Cependant le médecin fait remarquer: « *un grand problème se pose au niveau de la technique de son utilisation. Très peu savent vraiment utiliser la brosse à dent végétale*» . En effet, il est recommandé , dès l'achat du produit, de l'éplucher, bien le nettoyer ou le laver puis le sécher et le ranger à l'abri de la poussière, en attendant toute utilisation. Chaque bâtonnet doit être coupé sur mesure à usage unique. Contrairement à ce qui est observé , le bâtonnet ne doit pas être mâché en public. Cette disposition évite la transmission de microbes d'origine buccale lors des gestes de salutation ou de promenade. Selon le Dr. FAGBEGNON, le temps maximum pour utiliser «Alo» est de quinze (15) minutes: dix minutes pour mâcher le bâtonnet et cinq pour nettoyer les dents, mais surtout avec la même technique que celle de la brosse à dent moderne. Le sens du nettoyage doit aller de la gencive vers les dents.

Certains dentistes déplorent l'utilisation abusive du bâtonnet. « Le nettoyage exagéré des dents avec la brosse végétale est très dangereux, car il déchausse la dent. Ce comportement fatigue parfois les racines dentaires et enlève l'émail en laissant l'ivoire nu. Cette situation cause des problèmes de forte sensibilité des dents face aux aliments chauds comme froids. C'est un comportement à éviter », conseille

Dr. Georges Sané TOKOFAI, président de l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes du Togo.
Beaucoup de personnes utilisent quotidiennement à la fois la brosse à dent moderne et par reflexe «Alo». C'est aussi un comportement que déconseille la médecine bucco dentaire.

## L'OTR INNOVE DANS SES SERVICES AU PORT :

# BIENTÔT UN BADGE D'ACCÈS ET UN NUMÉRO D'IDENTIFICATION

Kossi THEMANOU

***L'accès aux locaux de l'Office Togolais des Recettes sera bientôt conditionné par un badge et chaque opération par un Numéro d'Identification Fiscale(NIF). C'est la principale information sortie, le 14 mai, des échanges entre les professionnels du secteur portuaire et les responsables de l'OTR.***

Rendre chaque acteur responsable des charges (taxes, impôts...) de ses opérations économiques et éviter les embouteillages aux guichets et dans les halls de ses bureaux, tel est le but de la toute dernière disposition prise par la direction de l'OTR. Désormais, les agents des structures opérant dans le secteur portuaire ne pourront s'introduire dans les bureaux de l'OTR qu'avec des badges. Ces badges sont personnalisés et ont une validité d'un an. Ils s'acquièrent suite à une demande de délivrance adressée à l'office.

En plus, et contrairement aux habitudes dans le secteur, chaque dossier apporté à l'Office pour traitement doit impérativement porter le Numéro d'Identification Fiscale(NIF) du commissionnaire en douane ou de toute structure intervenant ainsi que de son client. « *Notre souci est de créer un environnement favorable, aussi bien pour l'émergence de l'activité de nos partenaires, surtout ceux du secteur portuaire, que pour la bonne santé de l'économie nationale* », a laissé entendre le Commissaire Général de OTR.

Pour sa part, le commissaire des impôts a exhorté les commissionnaires agréés en douane et les consignataires de navires à œuvrer en toute exemplarité pour une parfaite collaboration. « *Le 1er juin prochain, le NIF sera obligatoire pour tout opération dans nos services. Puis un mois plus tard, précisément le 1er juillet 2015, l'accessibilité de nos locaux sera strictement conditionné par des badges d'accès. Je vous exhorte à prendre toutes les dispositions et sensibiliser également vos clients à s'y conformer pour la facilitation de nos activités réciproques*», a souligné Ahmed Esso-Wavana ADOYI.

Tour à tour, les responsables de l'Union des Professionnels Agréés en Douane (UPRAD) et les consignataires de navires (NAVITOGO) se sont réjouis des ces innovations et ont promis assumer leur part de responsabilité pour la réussite des réformes qu'entreprend l'OTR. « *Nous nous réjouissons de ces dispositions que vous venez enfin de prendre. L'UPRAD s'activera pour la mise en application de ces dispositions. Elles viennent régler la majorité des maux dont souffre notre secteur. Peut-être que la crédibilité et l'image du transitaire seront désormais redorées*», s'est félicité Koffi Paulin, prédisent de l'UPRAD.

*Henri GAPERI, Commissaire Général de l'OTR*

## PANIER DE LA MÉNAGÈRE:

# LES PRIX DU MAÏS ET DES LÉGUMES FLAMBENT!

Essenam KAGLAN

***Depuis quelques jours, le prix du maïs, denrée de base dans l'alimentation des Togolais, connaît une hausse vertigineuse. De 400 F CFA, il y a encore quelques jours, le bol est vendu aujourd'hui à 600 FCFA sur les marchés, soit une hausse de 50%, ce qui n'est pas rien!***

Face à cette situation, certains consommateurs se disent surpris mais acceptent la situation avec philosophie. «*La flambée du prix de maïs nous a tous surpris. Mais que faire? C'est la vie*», clame olivier , soudeur à Bè-Kpota.

Les raisons de cette flambée sont multiples. Pour certains , c'est la conséquence du retard des pluies , pour d'autres , c'est les paysans qui montent les enchères ; d'autres encore estiment qu'en achetant en grande quantité le maïs auprès des producteurs, l'ANSALT ( Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire au Togo) a créé une pénurie de cette denrée et logiquement la flambée du prix.

Quoi qu'il en soit les consommateurs ressentent durement cette hausse du prix du maïs. Conséquence les commerçants sont obligés de s'expliquer à chaque occasion, tant les acheteurs se plaignent. «*Il faut tout le temps expliquer aux acheteurs que nous ne sommes pas responsables de cette situation . Le bol est à 400F depuis la source et si vous ajoutez les frais de transport, il faut logiquement le revendre à 600 F pour espérer gagner quelque chose*», raconte Emilie commerçante de céréales à Atikpodji.

Le maïs n'est pas la seule denrée dont le prix connaît une augmentation en cette période. Les prix des légumes sont aussi en hausse. L'année dernière, à la même période, le panier de piments rouges était vendu à 12 000 FCFA; aujourd'hui, il est cédé à 25000FCFA, soit une hausse de 13 000F (108,33%). Le panier de piments verts était à 18.000 FCFA, il est aujourd'hui à 45.000 F CFA, soit une augmentation de 27.000FCFA (150%). Adémè, Gboma, le gombo... et bien d'autres légumes encore font la pluie et le beau temps sur le marché. Face à cette situation et pour faire une bonne course, quoi de plus simple que de se munir d'une liste et avoir de l'argent en surplus pour éviter les surprises désagréables. « *Il faut vraiment savoir ce pourquoi on vient au marché aujourd'hui parce que sinon vous n'aurez que le quart de ce que vous êtes venus acheter*», conseille Laure, une ménagère.

Seul motif de satisfaction pour les ménages en cette période difficile , les mangues. Très abondantes sur le marché, elles sont vendues à tous les coins de rue. Deux catégories inondent le marché: la mangue greffée et la mangue ordinaire. Les prix varient en fonction des catégories. La greffée coûte un peu plus cher. Pour 100 FCFA, par exemple , on a une belle mangue greffée; avec la même somme on peut avoir une poignée de 4 ou 6 mangues ordinaires.

A Lomé, les ménages raffolent de ces fruits qui regorgent d'importantes qualités nutritionnistes. Les tables en sont couvertes en cette période d'abondance. Bon dessert!

# Ne faisons pas comme ce Monsieur!

Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé

STOP

## ...Disons **NON** à la vente et à l'achat du carburant de rue!

# FINANCE INCLUSIVE :
# APSEF , C'EST DÉSORMAIS 40.000FCFA AU SECOND CYCLE!

Essenam KAGLAN

*Dans le but d'appuyer la réalisation des activités génératrices de revenus des populations vulnérables, des améliorations sont apportées à l'APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers), premier produit du FNFI (Fonds National de la Finance Inclusive). Dans les prochains jours, 40.000 F CFA au lieu de 30.000 F CFA seront accordés aux bénéficiaires au cours du second cycle. Une assurance maladie dont le montant serait de 0,5% du prêt est également envisagée.*

Désormais, les conditions générales de crédits sont de 30 000 F CFA au 1er cycle, 40.000 F CFA au 2è cycle et 50 000 FCFA aux 3è et 4è cycles. Par ailleurs, pour avoir accès aux crédits, il faut résider dans une communauté togolaise au moins pendant deux ans ; être un membre d'un groupe solidaire où les membres acceptent de se porter garants pour le prêt mutuellement; appartenir à un seul groupe solidaire; participer à l'analyse de faisabilité de prêt au sein de son groupe;être à jour dans tous ses remboursements de prêts éventuels et participer aux séances d'éducation financière et d'éducation entrepreneuriale.

Les personnes pouvant bénéficier de ce prêt doivent être économiquement actives et pouvant exercer une Activité Génératrice de Revenus (AGR). L'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, la restauration, l'artisanat... sont les activités qu'appuie ce crédit.

Bien que comptant déjà 340.000 bénéficiaires, ce produit du FNFI compte dresser un meilleur bilan en fin d'année. En 2014, le taux de remboursement des crédits a été de 95% sur toute l'étendue du territoire.

Ces statistiques démontrent l'engouement que suscitent ces micro-prêts auprès de la population.

Permettre à toutes les couches de participer à l'inclusion financière du pays et aux populations défavorisées de se prendre en charge tels sont les objectifs du gouvernement en mettant sur pied le FNFI. Outre l'APSEF, le FNFI propose d'autres produits à l'instar de l'AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers) et l'AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux services Financiers). Afin de bien remplir sa mission, le FNFI s'appuie sur les institutions de micro finance qui sont au nombre de dix-huit.

Et près de 8 milliards de F CFA ont été mis à la disposition de ces institutions de micro finance en 2014. D'ici cinq ans, ces services de finance inclusive devraient profiter à 2 millions de Togolais.

# « SUIVI DES DROITS DE L'ENFANT AU TOGO »:
# LE PROJET LANCÉ

Albert AGBEKO

*Le projet « Suivi des droits de l'enfant au Togo » a été lancé vendredi 15 mai 2015 à Lomé. Quatre organisations à savoir le FODDET(Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo), le RJCE (Réseau des Journalistes et Communicateurs spécialisés en Education), APCD ( Association Paix Culture et Développement) et RELUTET (Réseau de Lutte Contre la Traite des Enfants au Togo) sont chargées de la mise en œuvre du projet financé par Plan-Togo par l'entremise de Plan Suède.*

Le projet vise à renforcer les capacités institutionnelles de ces quatre Organisations pour une meilleure protection et participation des enfants.

Pour M. Mack Chile, président du FODDET, « les questions de suivi vont d'abord, dans un premier temps, permettre de renforcer tous les acteurs à tous les niveaux, ensuite permettre aux autorités de prendre en compte les questions de l'enfant dans nos différents budgets ».

*M. Gani Koffi, représentant du ministre 2e à gauche*

Le Représentant résident de Plan-Togo, M. Mohamed Bah, a marqué la disponibilité de son organisation à mettre à la disposition de l'Etat et des Organisations de la Société Civile les moyens pour les accompagner dans la protection des droits des enfants.

Pour sa part, M. Gani Koffi, Directeur de cabinet du ministère de l'Action sociale, lançant l'atelier, au nom de son ministre de tutelle, a déclaré qu' « aucune nation ne peut se développer si ses enfants ne bénéficient d'une attention particulière, d'une mobilisation forte, et efficace ». C'est pourquoi dira-t-il, les droits des enfants sont un sujet qui doit rassembler, amener chacun à réfléchir sur la manière à prendre soin des enfants, de les protéger, de veiller à ce que leurs conditions soient meilleures possibles pour préparer leur futur.

Le projet sera exécuté sur une période de trois ans et demi.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ECOBANK-TOGO :
# DES PERFORMANCES SALUÉES PAR LES ACTIONNAIRES

Albert AGBEKO

*Mme Binta Touré N'Doye a été désignée le 11 Mai 2015 au poste de Directeur général d'Ecobank-Togo, filiale du groupe Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Cette nomination est intervenue au cours d'une assemblée générale de la banque.*

Au cours de cette assemblée générale, l'état de la banque exercice 2014 a été présenté aux actionnaires. Ces derniers se sont félicités des performances enregistrées.

En effet, une augmentation de 32 milliards de F CFA des financements accordés aux différents acteurs privés et publics de l'économie togolaise a été notée, soit une croissance de 9% du total bilan qui s'est établi à 357 281 millions et un résultat net bénéficiaires de 4 milliards 41 millions de F CFA, en repli de 38% par rapport au résultat de l'exercice 2013, en raison de provisions constituées en couverture de risques.

Au plan social, l'opération dénommée Ecobank-day qui est à sa deuxième édition cette année a été un franc succès. Elle a permis au personnel de la banque d'aller à la rencontre des populations. Une opération de nettoyage général a eu lieu au CHR de Tsévié qui a bénéficié dans la foulée de 1000 gants et 1000 bavettes. En outre 2000 moustiquaires imprégnées ont été remises aux orphelins de la région maritime.

Ecobank-Togo s'est aussi fait remarquer par la création d'emploi. Elle a recruté 22 agents et octroyé des stages pratiques à 171 jeunes diplômés.

Ces performances ont reçu la satisfaction du Conseil d'Administration comme l'a souligné son Président M. Gbéasor Ayéwoanou. « Les actionnaires sont satisfaits face aux performances globalement positives de l'institution malgré les défis qui ont marqué l'exercice et ont adressé leurs remerciements à la clientèle de la banque », a-t-il déclaré .

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) emploie plus de 23 000 personnes qui viennent de 35 pays.

Kossi THEMANOU

# VIEILLES GLOIRES DU SPORT TOGOLAIS / AUGUSTE SAGBO:
# TOUT SIMPLEMENT UN MONUMENT !

*Ancien Président d'Agaza Omnisport (1990-1998 / 2006-2010), ancien vice-président de la Fédération Togolaise de Football (1992-1998), réputé homme d'affaires, Auguste SAGBO a vénéré le football togolais jusqu'au soir de sa vie. De l'émotion suscitée par l'annonce de la nouvelle de la disparition de ce dirigeant sportif émérite à l'hommage qui lui a été rendu par les autorités sportives, traditionnelles et politiques de notre pays, beaucoup de Togolais s'interrogent sur la vraie personnalité d'Auguste SAGBO. Focus infos se fait donc le devoir de présenter l'homme dans toute ses facettes.*

## TALENTUEUX, BAROUDEUR, GÉNÉREUX... OU AUGUSTE

Elégant bel homme de souche métissée (d'Alsace), artiste guitariste donnant des spectacles à travers les chefs-lieux des préfectures de la région Centrale et de la Kara, footballeur de Racing Club de Sokodé , excellent élève de l'Ecole d'Enseignement Technique (EET) de Sokodé ; voilà, déjà en 1964, alors qu'il était à peine âgé de 17ans, comment on pouvait décrire le jeune Auguste. Il était très admiré des jeunes filles, ce que ne digéraient pas certains de ses professeurs. En 1967, alors qu'il réussit avec brio son examen théorique de fin de formation en mécanique auto, il doit s'exercer à la session pratique pour confirmation de ses compétences. Quelques-uns de ses enseignants étaient déterminés à lui mener la vie dure. En plus de la complexité de la panne créée sur le véhicule d'examen d'Auguste, un de ses enseignants vida le réservoir du carburant et y versa de l'eau. Contre toute attente, en un temps record, l'ingénieur mécanique en devenir, décela et régla les pannes puis mettra le moteur en marche. Surpris par le génie du jeune homme, l'expatrié allemand, directeur de l'EET à l'époque, lui propose une bourse d'étude. « *Finalement, les formalités du voyage qu'Auguste devrait effectuer sur l'Allemagne, n'ont pas abouti. Chagriné, il décida de partir en aventure. Notre papa lui remit le minimum puis il se rendit à Abidjan en Côte d'Ivoire* », nous confie Félix SAGBO, son frère cadet.

Généreux de nature , le fils de M. Rigobert SAGBO, va dès lors s'atteler à avoir une autonomie financière afin d'honorer les sollicitations. « *Depuis son enfance, Auguste a toujours été un homme à un très grand cœur. C'est le monsieur qui ne ferme jamais ses portes ni ses mains quand on a besoin de lui. Il avait une main d'or et réussissait tout ce qu'il entreprenait* », ont martelé les amis, parents et autorités , lors des différents discours de sa veillée funèbre.

## AUGUSTE ET LE FOOTBALL TOGOLAIS

Né le 12 juin 1947 à Lomé, originaire de Sada dans la préfecture d'Ogou, le fils de dame FOURNE Marie, a connu un destin hors-paire. Déjà à 30 ans, Auguste était un opérateur économique avisé, propriétaire de plusieurs centres hôteliers dont « La péniche », un restaurant de référence à Abidjan, fréquenté par les plus hautes autorités de la Côte d'Ivoire et de la sous-région. En effet, entre Lomé, Sokodé, Abidjan, Paris, Bordeaux et d'autres villes européennes, le jeune togolais était entre deux avions. Puis il retourna au football mais plus comme joueur. « *Un matin de mars 1987, alors que j'étais Préfet des Lacs, je reçois la visite du Général Zoumarou GNOFAM, qui à l'époque, était un colonel. Son souhait était que j'intervienne auprès de mon grand-frère pour qu'il donne un coup de main financier au club d'Agaza qui traversait des moments difficiles. Ce qui fut fait* », témoigne Félix SAGBO, ancien Ambassadeur du Togo en Belgique. C'est ainsi qu'Auguste retourna au football et ne le quitta plus jamais. Bien qu'il n'ait pas joué au football au plus haut niveau, il a été un dirigeant sportif émérite et a largement laissé ses empreintes. « *Auguste était un grand amoureux du sport en général. Il fut celui qui a apporté le professionnalisme à Agaza et lui en a offert tout ce qu'il faut. Sincèrement, bon nombre de footballeurs en avaient joui* », se rappelle Kélani Azaad Bayor, président de la Fédération Togolaise de Boxe, membre fondateur d'Agaza Omnisports de Lomé.

Finaliste en 1985 de la Coupe des vainqueurs de Coupe, le club a écrit les plus belles pages de l'histoire du football togolais sous l'ère SAGBO (1988 et 1998); plusieurs fois champion du Togo, quart de finaliste de la Coupe de la CAF, demi-finaliste de la Coupe des vainqueurs de Coupe, sans énumérer les nombreux tests et stages auxquels Auguste envoyait les jeunes en Europe et surtout à ses propres frais. Son expérience en tant que dirigeant et son amour pour le football lui ont permis de se voir plébiscité et propulsé au sommet de la gestion du football togolais. Il sera alors successivement deuxième Vice-président de 1992 à 1994 puis premier Vice-président de 1994 à 1998 sous les deux mandats du Général Séyi Mèmène à la tête de la FTF. Le président SAGBO a énormément contribué à l'émergence de l'équipe nationale. Il a énormément investi dans la création des centres de formation pour jeunes dont la plupart ont pu évoluer à l'étranger. Il avait également contribué à détecter des talents dans les écoles, en étroite collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers des championnats scolaires et universitaires. Ces jeunes talents ont été déversés dans de petits centres déjà conçus à cet effet. « Cet homme a « façonné » nombre de talents qui ont fait, et font encore la fierté du football du togolais. Il y a apporté non seulement son expérience mais aussi une partie inestimable de sa fortune. Avec les frères KOUGBAGJA, Shérif TOURE, Kossi NOUTSOUDJIN, Amavi AGBOBLI, le très jeune Shéyi ADEBAYOR et bien d'autres, nous étions à l'époque une trentaine de footballeurs juniors et cadets, qu'il avait logés au centre aéré de CERFER. Nous nous consacrions uniquement au football et étions promus à une carrière professionnelle », témoigne un ex-international togolais. Les journalistes sportifs togolais se souviennent encore de ces tournois et séjours qu'il offrait aux jeunes footballeurs. « *Nous nous souvenons des voyages et séjours qu'il offrait à nos jeunes talents dans son Château de « Tremblaire » à Châteauroux en France et un peu partout en Europe. Avec ces jeunes, en 1999, le Togo avait remporté en Suède, le GOTHIA CUP, un tournoi mondial des sélections de jeunes*» se rappellent avec nostalgie, Messan Attolou et Yves de Fréau. C'est justement ce tournoi qui révéla l'actuelle star du football Shéyi Emmanuel ADEBAYOR, au monde.
Auguste SAGBO était très fair-play et pensait qu'il faut écouter, communiquer, s'entourer d'hommes valeureux, dignes de foi, pleins de bonne volonté et ensuite mettre les outils nécessaires en place pour une bonne administration de la Fédération Togolaise de Football.

Entre temps, la société SANECOM jadis aux capitaux publics, spécialisée dans la production d'uniformes des Forces Armées Togolaises (FAT), a mis la clé sous la porte. En opérateur économique avisé, Auguste rachète l'entreprise et s'attèle à son redressement pour réinvestir dans son sport de cœur. Environ cent cinquante (150) ouvriers, couturiers pour la plupart, sont recrutés. Après une timide reprise en 2004, SANECOM retrouve peu à peu sa renommée. « *Nous sommes heureux de constater que SANECOM a repris ses activités. Cela nous permettra de passer nos commandes sur place à un coût raisonnable. Vu l'expérience de son responsable, on ne peut que lui souhaiter bonne chance* », a déclaré Mohamed Atcha Titikpina, alors ministre de la Sécurité, lors d'une visite officielle.

Après la coupe du monde 2006, alors que la FTF était au début de ses ennuis, le président d'Agaza était à la recherche de solution pour venir au secours du sport auquel, il a tout donné. « *Actuellement, notre football connaît diverses difficultés. Il y a de l'amateurisme et de l'incompréhension totale au niveau du bureau de la FTF. Pire, certaines personnes confondent les clubs et la fédération à leur propriété privée...* », regrettait-il lors d'une interview qu'il nous a accordée dans son bureau de la zone portuaire, avant de nous avouer qu'il œuvrait pour le retour à l'ordre. Un an plus tard, précisément en 2007, Auguste fut l'un des quatre candidats en lice pour l'élection du Bureau de la FTF. De tous les prétendants au poste, non seulement le candidat SAGBO pouvait se targuer des expériences acquises dans le domaine, mais il était aussi le seul à avoir un programme très bien détaillé qui dans chaque département avait le remède aux maux qui minaient le sport roi. Malheureusement, les électeurs ou présidents de clubs et de ligues ont eu un dessein antagoniste à son ambition. Comme il n'avait cessé de le marteler, la corruption avait eu raison de l'intérêt national et plongea ainsi le football dans une crise sans fin. Selon les résultats sortis des urnes ce 09 janvier 2007 à l'hôtel 2 Février, il s'en est sorti avec une (1) seule voix, celle de son club Agaza. Tata Adaglo Avlessi était élu à la tête de la FTF. Malgré son fair-play, Auguste était très déçu et préféra se retirer de la gestion du football togolais. Cependant, nombreux sont footballeurs, amis, parents et autorités sportives qui témoignent qu'il a considérablement continué à financer les activités footballistiques tant individuelles que collectives jusqu'au soir de sa vie.

Auguste SAGBO était un homme d'une grande estime. Il aimait la vie. En dépit de sa notoriété, pour célébrer certaines victoires sportives, il ne tardait pas à passer du temps en discothèque avec ses joueurs et amis, sans distinction. « *Etant un opérateur économique et nous autres fonctionnaires donc avec des moyens limités, Auguste était le pilier de notre famille. Il était toujours disponible à aider* » témoigne le chef de la famille SAGBO, avant d'ajouter avec humour que si Auguste avait à choisir d'aider un jeune footballeur ou un membre de sa famille, il choisirait le footballeur. C'était aussi un très grand battant, un véritable baroudeur.

Malgré les soins en France en début d'année 2015, la petite maladie avec laquelle le bon samaritain se battait aura finalement eu raison de lui le 04 avril, à l'âge de 68 ans. Au moment où le football togolais est au summum de la crise qui le mine, et a le plus grand besoin de lui, Auguste s'en est allé. Après une cérémonie funéraire au cours de laquelle un hommage appuyé lui a été rendu par des personnalités sportives, politiques et économiques de la sous région, à l'église catholique Saint Martyr de l'Ouganda de Lomé, Auguste SAGBO repose depuis le 18 avril 2015 au cimetière de Bé-kpota.

Kossi THEMANOU

# « CARING SHOW » :
# MA DIGNITÉ, N'Y TOUCHE PAS !!!

***Elle a fait son entrée dans la sphère médiatique togolaise, il y a juste quelques mois. Pourtant, elle ne laisse pas indifférent. L'émission «Caring Show», animée par Catherine STONE, déchaîne les passions. Comme l'expression anglaise « To take care of » dont elle tire son titre, «Caring show» prend soins des téléspectateurs, instruisant les femmes, les jeunes, les couples bref tout le public.***

Première émission télévisée de talk show au Togo, « *Caring show*» tente de faire connaître à la femme, ses obligations et droits. La thématique de l'émission tourne en effet autour de l'autonomisation de la femme, reflet sûrement de sa promotrice, une femme qui s'est toujours engagée dans ce sens. Produite sur fonds propre de sa promotrice, l'émission a su, en quelques numéros, se démarquer de «*l'ordinaire médiatique* » togolais de par sa qualité, due à une équipe de gestion pluridisciplinaire et très qualitative. Les rubriques sont on ne peut plus évocatrices. Que ce soit le « *Carton Rouge* », rubrique servant de cri d'alerte sur une situation ou un fait ordinaire comportant des risques ou encore dégradant la dignité de la femme; le « portrait » qui présente le parcours et la personnalité d'une femme, modèle de réussite; le « Secret » qui lève le voile sur un couple qui vient parler de son expérience conjugale avec le public dans le but de favoriser le dialogue entre couples; le « *grand débat* » ou encore le « *Guest Star* » ; cette émission remplit ses rôles d'éducation, de formation et de divertissement.

« *Caring show*» a à son actif huit (8) tournages et est diffusé tous les deux premiers dimanches du mois de 16h30 à 18 h sur La Chaîne du Futur (LCF). L'émission est réalisée par une équipe technique expérimentée avec à sa tête, Catherine STONE. On y retrouve, entre autres, Kenanou Issifou, linguiste chercheur et lauréat du Prix IPPF de Journalisme en Planification Familiale dans la catégorie télévisions francophones en 2013; Inoussa Zico Gnani, rédacteur en chef ; Yovodévi Kuessan et Léo Mamavi Ayi. « *Revenue des USA, j'ai fait un peu la télé. Dans le milieu médiatique togolais, il y a des émissions parlant de la femme, qui se font déjà mais il n'y a pas véritablement de talk show. J'ai décidé alors d'en faire une, signe de ma contribution au développement de la femme et à celui du Togo. Le Caring Show compte contribuer à l'épanouissement et à la revalorisation de la femme. C'est une tribune d'expression pour promouvoir la femme, revaloriser sa dignité longtemps bafouée, en vue de son plein épanouissement*», explique Catherine STONE.

Et pourtant, c'est par l'autofinancement que le show entreprit la mise en place de son organisation interne pour devenir une véritable entreprise au service de la promotion de la femme. Pour la promotrice , « *L'année 2014 nous a permis, hormis les enregistrements et les diffusions, de mener des démarches auprès de certaines Institutions notamment l'INPIT (Institut National de la Propriété Industrielle), le BUTODRA (Bureau Togolais des Droits d'Auteurs) et des institutions de femmes afin de rendre crédible et scientifique CARING SHOW*». La promotrice exprime par ailleurs son souhait d'enregistrer une dizaine de shows sous l'instigation des Agences du Système des Nations Unies (UNFPA, UNICEF, Plan-Togo PNUD, OMS), du Ministère de la Promotion de la Femme et des Organisations de la Société Civile qui œuvrent à l'épanouissement du genre. Des personnalités à l'instar du Révérend Djakouti MITRE, Président des Eglises des Assemblés de Dieu du Togo; Maître KADJIKA, Juge matrimoniale au Tribunal de Lomé ; Mlle Marthe FARE, Journaliste-Ecrivaine ; Dr Solange TOUSSAH-AHOSSOU, Directrice exécutive de L'ATBEF ; Dr Moïse FIADJOE, Médecin Gynécologue à la Clinique BIASA et Maître Isabelle AMEGANVI, Avocate à la Cour, ont déjà défilé sur les plateaux de l'émission pour débattre des sujets relatifs à la vie sentimentale, sexuelle, conjugale, économique, bref tout ce qui touche à l'autonomisation de la femme.

*Plateau de l'émission «CARING SHOW»*

Actuellement, le désir des fans de «Caring Show» est que la périodicité de l'émission passe du mensuel au bimensuel et si possible, avec l'aide des Partenaires et des Sponsors, à l'hebdomadaire. Pour sa part, l'équipe de production souhaite conclure des partenariats pour la diffusion du « *made in Togo* » sur des chaînes télé internationales satellitaires comme A+, West TV, Maisha TV, New world TV entre autres.

## CATHERINE STONE:
## PAS JUSTE UNE ANIMATRICE...

Née au Togo dans les années 70, de dame AFIWA Christine originaire d'Agoé-gnivé, la petite Catherine quitte très tôt sa terre natale pour les Etats-Unis d'Amérique. Elle y vivra trente cinq (35) années durant. Ses études secondaires et universitaires au pays de l'Oncle Sam, sont couronnés par un diplôme en Architecture précisément en décoration d'intérieur à Washington. Amoureuse du beau, elle poursuivra ses études mais cette fois sur la beauté humaine. Elle sortira, quelques années plus tard, titulaire d'un diplôme en esthétique corporelle. Talentueuse et expérimentée, elle exercera ce qu'elle considère comme ses deux passions, dans plusieurs villes américaines. Puis, subitement vint l'appel du pays! « *La raison de mon retour au bercail a été dramatique, puis je me rendis compte que c'est le véritable chemin de mon destin* », nous confie-t-elle lors d'un entretien. Totalement déconnectée des réalités du pays, elle est revenue à Lomé en 2008 pour la première fois, juste pour les funérailles de sa génitrice. Pourtant, l'appel du devoir était plus grand que ce qu'elle espérait. Des parentes, amies et connaissances souffraient des maux dont Mlle STONE est spécialiste. Contrairement à l'esprit capitaliste américain, elle donnera gratuitement des conseils et soins esthétiques, des leçons du savoir-vivre conjugal dans son quartier et par la suite dans l'émission « *Midi délices* » à la Télévision Togolaise (TVT). Après plusieurs aller et retour entre Lomé et Washington deux années durant, la fille d'Agoé-gnivé décide définitivement de jouer sa partition pour l'émancipation de la femme togolaise et africaine en général. « *L'un des messages du président de la République togolaise, son excellence, Faure Essozimna Gnassingbé, message dans lequel il demandait aux femmes d'être à leur place, prônant l'égalité entre l'homme et la femme et appelant la diaspora à avoir le courage de revenir servir là où le besoin est, m'a énormément interpelée* » , raconte Catherine.

Dès début 2010, l'américaine d'origine togolaise, esthéticienne et décoratrice de formation, s'est installée au pays et a créé la maison d'esthétique dénommée « Caring STONE » à Sito-Aéroport de Lomé, au grand bonheur des femmes togolaises.

Wilfried ADEGNIKA

# ««« KEF SHOW »:
# UNE RÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE CULTURELLE TOGOLAISE

***Au cours d'une conférence de presse tenue en début de semaine dernière, KEF Production S.A , annonce pour le 13 juin prochain, le lancement de son nouveau concept « KEF Show » , à travers un concert dénommé «concert BEBI PHILIP & FLOBBY » au palais des congres de Lomé. Aux côtés de ces deux artistes ivoirien et burkinabé, on retrouvera des Togolais qui font actuellement le buzz.***

Selon Charles YETAN , chargé à la communication de KEF Productions S.A , ce concept vient répondre au souci de la structure de diversifier ses activités culturelles afin d'apporter sa pierre à l'édifice de l'industrie culturelle togolaise. « *Le premier chantier de l'événementiel que cette société embrasse est l'organisation de spectacles de musique, avec des concepts créatifs et innovants capables de booster l'industrie musicale togolaise et de la sous-région* ».

Ainsi, KEF Show permettra de promouvoir la musique au Togo et dans la sous-région à travers la créativité artistique ainsi que la vulgarisation de la pratique et la consommation des spectacles, le renforcement des capacités professionnelles des managers, producteurs, promoteurs culturels.

Pour le Directeur général de KEF Productions S.A, Jean-Luc SONHAYE, loin d'être un simple concept, KEF Show est un projet non seulement ambitieux mais aussi audacieux priorisant les artistes locaux. Le concert du 13 juin n'est que le premier volet, assure t-il.

Le concert sera une soirée riche en couleurs, sons et lumières, avec des jeux concours dotés de prix, ainsi que d'autres surprises à découvrir, ont promis les responsables de KEF Productions S. A.

*Les responsables de KEF Production*

Rappelons que KEF Productions S.A est une maison de production audiovisuelle et cinématographique dont l'objectif est la production et la distribution de tous types de films, la production d'émissions télévisuelles, la publicité, la communication, le reportage l'évènementiel. Elle a pour vision de se positionner comme leader de l'émergence d'une véritable industrie culturelle au Togo et en Afrique.

SUPER-WAX
LE VRAI
L'ORIGINAL
Le patrimoine de Vlisco est véritablement unique. Depuis 1846, nos pagnes luxueux marquent de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de « Hollandais ». À ce jour, nous restons la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais. Vlisco, le vrai, l'original, depuis 1846.
Découvrez notre nouvelle collection **FEEL** dans le point de vente le plus proche de chez vous et sur www.vlisco.com.
VLISCO
SINCE 1846